



Politique de Tir à l'arc Canada en matière Aborigène

Approuvée par le Conseil d'administration

1) Introduction

- 1.1. Tir à l'arc Canada reconnaît et encourage les membres des communautés aborigènes du Canada à participer dans tous les différents aspects du sport organisé et ce dans toute la mesure du possible.
- 1.2. Tir à l'arc Canada reconnaît en particulier l'événement quadriennal qu'est Les Jeux Indigènes Nord Américain (JINA) comme étant le plus important événement sportif aborigène en Amérique du Nord.
- 1.3. Tir à l'arc Canada reconnaît tous les athlètes qui participent à ces Jeux et considère les performances qui se méritent des médailles comme un symbole d'excellence athlétique.
- 1.4. Tir à l'arc Canada agit en tant qu'agent entre les organismes de régie sportive de niveau fédéral et provincial de manière à augmenter et entretenir le dialogue en appui à ces Jeux quadriennaux.
- 1.5. Tir à l'arc Canada continuera à travailler avec les archers des communautés aborigènes pour trouver une solution aux besoins et problèmes alors que ceux-ci surviennent.

2) Juridiction

La présente politique sera régie et interprétée conformément aux lois de la Province de l'Ontario.

3) Révision et Approbation

- 3.1. Le Conseil d'administration et le directeur général de Tir à l'arc Canada révisera la présente politique tous les quatre (4) ans selon le cycle des Jeux olympiques/paralympiques d'été.

Approuvée : Date inconnue

Révision : 2020

Révision approuvée : ÀD

4) Politiques Pertinentes Additionnelles

- Tir à l'arc Canada Politique de règlement extrajudiciaire des différends
- Tir à l'arc Canada Entente de l'athlète
- Tir à l'arc Canada Code de conduite et d'éthique
- Tir à l'arc Canada Politique de plainte et de discipline
- Tir à l'arc Canada Politique d'équité et d'inclusion
- Tir à l'arc Canada Politique sur le harcèlement et l'abus
- Tir à l'arc Canada Politique concernant les médias sociaux
- Tir à l'arc Canada Politique de conflit d'intérêt
- Tir à l'arc Canada Politique de confidentialité